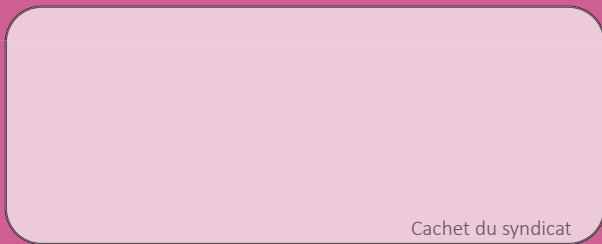




PLUS **FO** RKS ENSEMBLE!



Cachet du syndicat

Fédération FORCE OUVRIERE des Personnels
des Services Publics et des Services de Santé

153-155 rue de Rome 75017 PARIS
01 44 01 06 00 - www.foterritoriaux.fr



Psychologue

Filière médico-sociale

Catégorie A



édition 2021

MODE D'ACCÈS

Psychologue

- Par concours externe.

MISSIONS

Les psychologues territoriaux exercent les fonctions, conçoivent les méthodes et mettent en oeuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de la formation qu'ils ont reçue. A ce titre, ils étudient, au travers d'une démarche professionnelle propre les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

Ils contribuent à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives et collaborent aux projets de service ou d'établissement des régions, des départements et des communes par la mise en oeuvre de leur démarche professionnelle propre, tant sur le plan individuel, familial qu'institutionnel, dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, de la protection maternelle et infantile et dans tout domaine à caractère social.

Ils entreprennent et suscitent tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de leur action et participent à ces travaux, recherches ou formations.

Ils peuvent collaborer à des actions de formation.

FO REVENDIQUE

- Prise en compte dans le temps de travail du temps de formation requis pour assurer la qualité de psychologue
- Reconnaissance statutaire et indiciaire du niveau de diplôme requis
- Le calcul de l'ancienneté lors du recrutement doit prendre en compte les périodes de stage effectuées lors de leur formation

Ces revendications viennent en complément d'une augmentation immédiate de 18% de la valeur du point d'indice pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis 2000.



TRAITEMENT MENSUEL AU 01.01.2021

Valeur du point d'indice : 4,6860 (depuis le 1^{er} février 2017)

2017-546

décret 92-854

Ech	durée	Brut	Maj.	Trait. Brut	Indem.Comp.	C.S.G	CNRACL	R.D.S.	TRAIT NET	GRADE
1	1 an	444	390	1 827,54	15,78	165,19	202,86	8,98	1 466,29	PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE
2	1 an	457	400	1 874,40	16,18	169,43	208,06	9,21	1 503,89	
3	2 ans	471	411	1 925,95	16,63	174,09	213,78	9,46	1 545,25	
4	2 ans	500	431	2 019,67	17,44	182,56	224,18	9,92	1 620,44	
5	2ans 6m	538	457	2 141,50	18,49	193,57	237,71	10,52	1 718,20	
6	3 ans	582	492	2 305,51	19,91	208,40	255,91	11,33	1 849,79	
7	3 ans	619	519	2 432,03	21,00	219,83	269,96	11,95	1 951,30	
8	3ans 6m	668	557	2 610,10	22,54	235,93	289,72	12,82	2 094,17	
9	4 ans	712	590	2 764,74	23,87	249,90	306,89	13,58	2 218,24	
10	4 ans	763	629	2 947,49	25,45	266,42	327,17	14,48	2 364,87	
11		821	673	3 153,68	27,23	285,06	350,06	15,49	2 530,30	

Ech	durée	Brut	Maj.	Trait. Brut	Indem.Comp.	C.S.G	CNRACL	R.D.S.	TRAIT NET	GRADE
1	2 ans	620	520	2 436,72	21,04	220,26	270,48	11,97	1 955,06	PSYCHOLOGUE HORS CLASSE
2	2ans 6m	712	590	2 764,74	23,87	249,90	306,89	13,58	2 218,24	
3	2ans 6m	757	624	2 924,06	25,25	264,31	324,57	14,36	2 346,07	
4	2ans 6m	815	668	3 130,25	27,03	282,94	347,46	15,38	2 511,50	
5	2ans 6m	876	715	3 350,49	28,93	302,85	371,90	16,46	2 688,21	
6	3 ans	939	763	3 575,42	30,87	323,18	396,87	17,56	2 868,67	
7		995	806	3 776,92	32,61	341,40	419,24	18,55	3 030,34	
8		1015	821	3 847,21	33,22	347,75	427,04	18,90	3 086,74	



ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Avancement au grade...

- de psychologue hors classe.

Au choix, après inscription sur un tableau d'avancement, les psychologues de classe normale justifiant de 2 ans d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon de leur grade.

FORMATIONS

- D'intégration
- De professionnalisation
- De professionnalisation tout au long de la carrière
- Lorsqu'ils accèdent à un poste à responsabilité



catégorie A PSYCHOLOGUES

	1	2	3	4	5	6	7	8
IB	620	712	757	815	876	939	995	1015
IM	520	590	624	668	715	763	806	821
DUREE	2a	2a6m	2a6m	2a6m	2a6m	3a	-	-

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
IB	444	457	471	500	538	582	619	668	712	763	821
IM	390	400	411	431	457	492	519	557	590	629	673
DUREE	1a	1a	2a	2a	2a6m	3a	3a	3a6m	4a	4a	-

PSYCHOLOGUE HORS CLASSE

Avancement au choix
2 ans dans 6^{ème} échelon

PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE

Concours externe